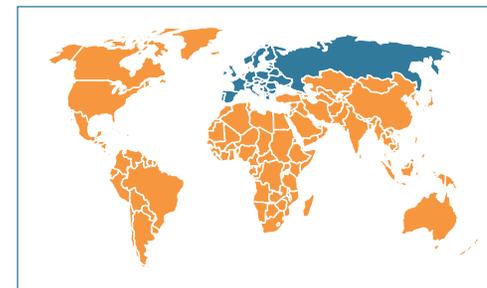
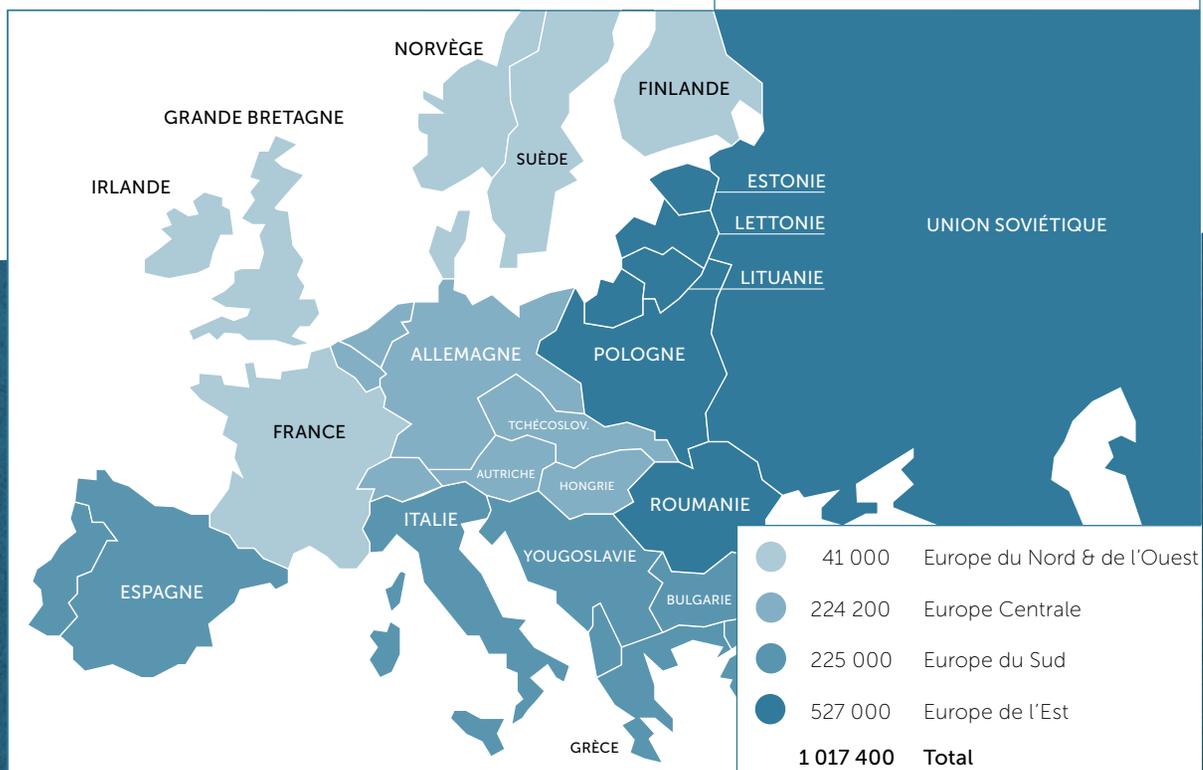


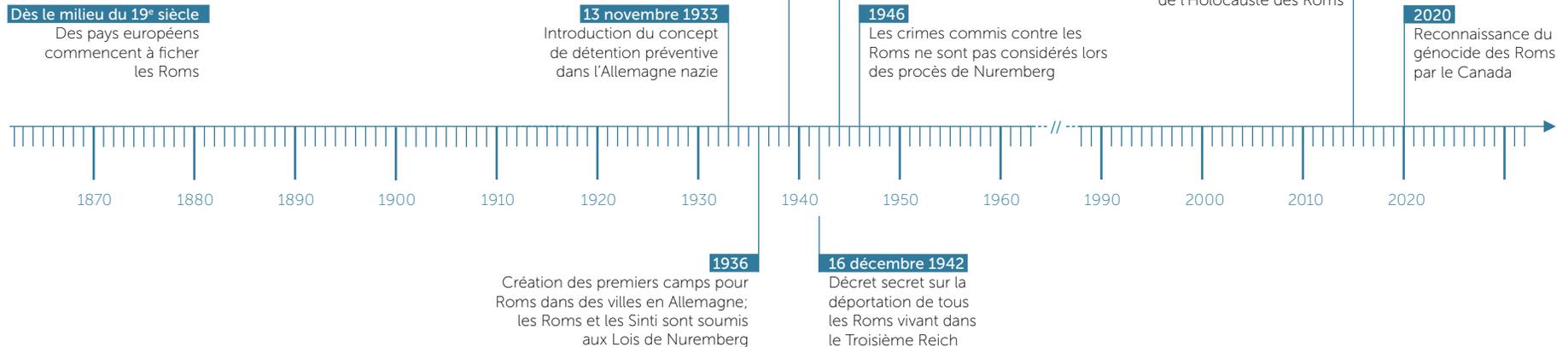
GÉNOCIDE DES ROMS ET SINTI DANS LE III^E REICH ALLEMAND (1933-1945)



POPULATION ROM D'EUROPE EN 1939



LIGNE DU TEMPS



FAITS SAILLANTS

Quoi?

- // Des centaines de milliers de Roms et de Sinti (certaines estimations vont jusqu'à 1 million) assassinés sur une population de 1,5 à 2 millions de Roms en Europe.
- // Dans l'idéologie raciste nazie, les Roms sont injustement qualifiés de criminels, d'asociaux et de danger pour la race aryenne.
- // Arrestations arbitraires, spoliations, internements, stérilisations forcées et « expérimentations scientifiques ».
- // Des dizaines de milliers de Roms et de Sinti sont fusillés, d'autres sont assassinés ou meurent de faim ou de maladie dans les camps de mise à mort.

Où?

- // Dans le Troisième Reich et les territoires annexés

Quand?

- // Génocide de 1933 à 1945, durant la Seconde Guerre mondiale.

Qui?

- // Les Roms et les Sinti sont les victimes du génocide
- // Les génocidaires : l'Allemagne nazie et ses alliés

EXTRAIT DE TÉMOIGNAGE

« Moi, je ne peux pas croire que je suis encore en vie. Ma survie a été une punition. J'ai demandé à Dieu, encore et encore : "Pourquoi ai-je été épargnée, moi seule?" Ils ont détruit toute notre vie : l'amour, les familles, la cohésion. Nous n'avons plus de famille. Tout est en lambeaux. Ils ont tout pris. Les gens se faisaient confiance, ils étaient ouverts, chaleureux... Tout ça est détruit. Je ne crois même plus en moi-même. Ce qu'ils ont détruit, c'est la foi qu'on avait les uns dans les autres, et tous les sentiments qui la font vivre. »

*TÉMOIGNAGE DE MARIA R., SURVIVANTE STÉRILISÉE EN 1944,
INTERVIEWÉE À HAMBOURG EN 1989¹*

Photographie datant de 1926 de deux femmes rom ou sinti en Allemagne.

Crédit : Das Bundesarchiv.



Il n'est pas facile d'utiliser le bon vocabulaire pour nommer les victimes de ce génocide. Une première difficulté vient de l'omniprésence des étiquettes dégradantes longtemps utilisées pour les désigner, telles que « tziganes », « gitans » ou encore « gens du voyage ». Une autre difficulté relève de la grande diversité qui les caractérise et qui empêche l'usage de dénominations plus générales. Les groupes ciblés dans ce génocide ont, dépendant les régions européennes qu'elles habitent, une histoire, une langue, une culture et un nom qui leur sont propres. Ce sont surtout les Sintis, essentiellement présents sur les territoires germaniques, et les Roms, divisés en sous-groupes et dispersés dans les Balkans et les pays d'Europe centrale et orientale, qui ont été touchés par les persécutions et les meurtres de masse pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Ces deux groupes peuvent toutefois être englobés par le générique « Roms » (Liégeois, 2010)². C'est d'ailleurs ce que nous ferons, dans la mesure du possible, dans les lignes qui suivent.

PROBLÉMATISATION

L'expression « Génocide des Roms et des Sintis par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale (1933-1945) » concerne les persécutions et meurtres de masse commis contre deux groupes étiquetés comme des « Tsiganes » : les Sintis, essentiellement présents sur les territoires germaniques, et les Roms, dispersés principalement dans les Balkans et les pays d'Europe centrale et orientale.

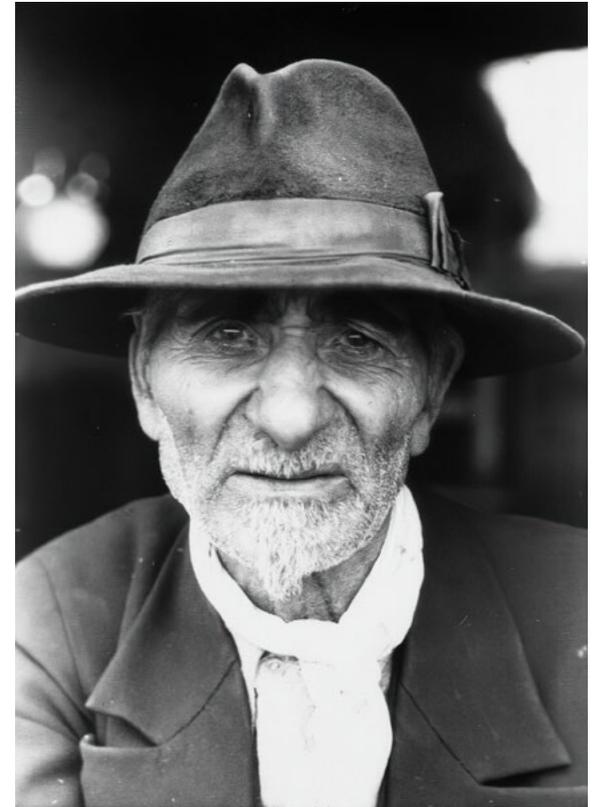


Des Roms et des Sintis dansent dans un village hongrois en 1928.
Crédit : Das Bundesarchiv.

Depuis leur arrivée sur le continent européen aux 14^e et 15^e siècles, les Roms entretiennent des relations plus ou moins harmonieuses avec les populations locales³. Ils sont victimes de racisme et de discrimination à cause de leurs origines, de la couleur de leur peau, de leurs coutumes, de leur langue, de leur habillement, de leur mobilité géographique et d'autres marqueurs. Les autorités tirent profit des fausses croyances racistes qui circulent au sujet des Roms pour justifier l'instauration des mesures et des lois visant à les chasser. Traités en parias, les Roms sont tantôt emprisonnés, torturés ou séparés de leurs enfants, tantôt diminués à la condition d'esclave ou même exécutés. Puis, à partir de la fin du 19^e siècle, avec la théorie raciste de l'**eugénisme**, qui valorise la « pureté de la race », les Roms se voient relégués au rang inférieur de la société. Des arguments pseudo-scientifiques et des idées racistes bien ancrées dans la société servent notamment à légitimer et à justifier leur mise à mort par les nazis pendant dans le III^e Reich allemand (1933-1945). Comment expliquer que le racisme et la discrimination envers les Roms se soient transformés en génocide et que la reconnaissance du crime ait été si longue à venir? Pour tenter de répondre à ces questions, nous nous attarderons aux événements qui se sont produits en Allemagne et dans certains pays alliés durant le Troisième Reich, bien que des historiens croient qu'il faudrait avoir une vision sociogéographique beaucoup plus large des événements⁴.

Eugénisme

Science qui étudie les méthodes génétiques susceptibles d'améliorer les populations humaines.



Portrait d'un homme, sinti ou rom.
Crédit : Das Bundesarchiv.

CONTEXTE HISTORIQUE

Originaires de l'Inde et d'autres régions (Empire Byzantin, royaume d'Arménie et possessions vénitiennes, notamment), les Roms migrent sur le continent européen aux 14^e et 15^e siècles. Les raisons de leur migration demeurent toutefois inconnues⁵. À la fin du Moyen-Âge et à l'époque moderne, les Roms vivent, entre autres, du dressage d'animaux, du travail des métaux, de la musique, de la divination ou du commerce. En raison des guerres et des crises répétées, de grands pans des populations européennes vivent l'indigence. Les Roms

n'y échappent pas. Certains doivent eux aussi mendier ou voler pour survivre, ce qui est utilisé par les théoriciens racistes pour nourrir les préjugés envers leur peuple, qui sert de bouc émissaire pour expliquer la misère des différentes populations. Dans les principautés germaniques, plus d'une centaine de mesures « anti-Roms » sont ainsi instaurées⁶. Ailleurs en Europe, le ton se durcit également. Dépendant des pays et des régions, les Roms peuvent être marqués, fouettés et chassés, sédentarisés de force, condamnés aux travaux forcés à perpétuité, exécutés sans procès ou voir leurs enfants placés dans une famille chrétienne⁷. Ainsi, en Roumanie (alors les principautés de Moldavie et de Valachie), les Roms sont réduits à l'esclavage par les princes, la noblesse ou le clergé jusqu'au milieu du 19^e siècle⁸. Pour échapper aux persécutions, certains groupes roms sont forcés de se déplacer constamment. D'autres pratiquent des métiers ambulants pour subvenir à leurs besoins.

Vers la seconde moitié du 19^e siècle, des pays européens mettent en place un système de profilage racial. Ils s'attaquent au vagabondage et au nomadisme dans le but de marginaliser et de surveiller les Roms. Ils commencent alors à les fichier. Pourtant, dans les faits, une majorité

Photographie datant de 1913 d'une école pour enfants roms dans le nord de Berlin. Chaque enfant scolarisé reçoit une parcelle de terre à cultiver. Le but est de les sédentariser.

Crédit : Das Bundesarchiv



de Roms se sont intégrés à la société et mènent une existence sédentaire. En Allemagne, le *Zigeuner Buch* (le « Livre des Tsiganes »), une liste détaillée des Roms allemands considérés à fort potentiel criminel, est publiée en 1905 par le Bureau des affaires « tsiganes » de Munich⁹. En France, la loi du 16 juillet 1912, qui définit la catégorie de « nomades », oblige tous les Roms âgés de plus de 13 ans à avoir un carnet d'identité anthropométrique, dans lequel figurent leurs empreintes digitales, leurs mensurations et leurs particularités physiques, pour circuler sur tout le territoire¹⁰. Ces documents facilitent l'identification, la persécution et l'internement des Roms en France¹¹. Pendant la Seconde Guerre mondiale, dans les pays occupés et annexés par le Reich, des fichiers et carnets facilitent aussi leur arrestation, puis leur déportation de Belgique, du Nord de la France, des Pays-Bas, du Luxembourg et de la Tchécoslovaquie.

À partir de 1933, au moment où les nazis entrent au pouvoir en Allemagne, ce qu'ils nomment la « détention préventive » est instaurée sur certains territoires allemands. Dès lors, il est possible d'arrêter un individu sans qu'il ait commis de crime. Le 16 décembre 1942, la déportation des « Zigeuner » (« Tsiganes ») du Reich, c'est-à-dire l'Allemagne et les régions annexées par le régime d'Adolf Hitler à partir de 1938, est ordonnée. À partir de 1941 commencent alors les **rafles** de familles. Des milliers de Roms allemands et autrichiens sont enfermés dans des ghettos, dont celui de Varsovie et de Cracovie. La moitié vont y mourir. Les Roms dans le ghetto de Lodz sont assassinés dans le centre de mise à mort de Chelmno. En 1943 et 1944, 23 000 Roms du Reich sont déportés au « camp des familles tsiganes » à Auschwitz II Birkenau, en Pologne. Des Roms sont aussi déportés dans des camps de concentration comme Buchenwald, Ravensbrück, Dachau ou le camp ghetto de Terezin. Bien qu'il soit toujours difficile d'établir le nombre exact de victimes roms, les plus récentes études estiment qu'il pourrait atteindre jusqu'à 1 000 000¹². Plusieurs d'entre elles seront assassinées, ou subiront une expérience pseudo-scientifique. D'autres mourront d'**inanition** ou de maladies comme le **typhus**.

Rafles

Arrestation massive de personnes.

Inanition

Privation de nourriture.

Typhus

Maladie contagieuse qui cause de la fièvre et des éruptions cutanées. Si elle n'est pas soignée, elle peut entraîner la mort.

LES ÉTAPES DU GÉNOCIDE

CATÉGORISER

« Nous sommes sur la bonne voie,
nous remercions les grands messieurs,
et d'abord le nôtre,
la tête d'or : Jerzy Ficowski,
le père des Tsiganes!
Il nous a appelés dans la grande ville
et nous a présentés des gens.
Nous sommes sur la bonne voie,
ce qu'ils ont dit, nous l'avons fait.
Nous voulons nous sédentariser,
et tous nos enfants
iront à l'école.
Nous quitterons l'obscurité
et l'impureté des cœurs.
Nous vivrons joliment
comme tout le monde.
Certes les vieux et les vieilles Tsiganes pleureront,
Ils se souviendront du temps passé,
des forêts, des rivières,
des montagnes et des feux.
Les vieux Tsiganes ont des cœurs de pierre
ils ont grandi dans la forêt
et de pierre sont devenus. »

Extrait de l'adaptation française du poème *Sur la bonne voie* de Bronislawa Wajs Papsza, une survivante¹³



Photographie datant de 1926 d'un camp d'hiver rom au nord de Berlin.

Crédit : Das Bundesarchiv.



Dès leur arrivée en Europe, les Roms, qui ont des identités et traditions diverses, sont étiquetés. En Allemagne, pendant le Troisième Reich, ils se voient affublés du qualificatif d'asociaux, une tare soi-disant héréditaire. Cette étiquette de marginaux les relègue à une classe inférieure, au même rang que les « alcooliques », les « vagabonds », les « criminels » et les « délinquants sexuels ». En fait, pour les nazis, il existe une hiérarchisation des « races » et la « race » aryenne allemande trône au sommet de cette pyramide. Ainsi, les nazis prétendent que les Roms sont des êtres dangereux pour la population allemande et travaillent à les garder à l'écart¹⁴.

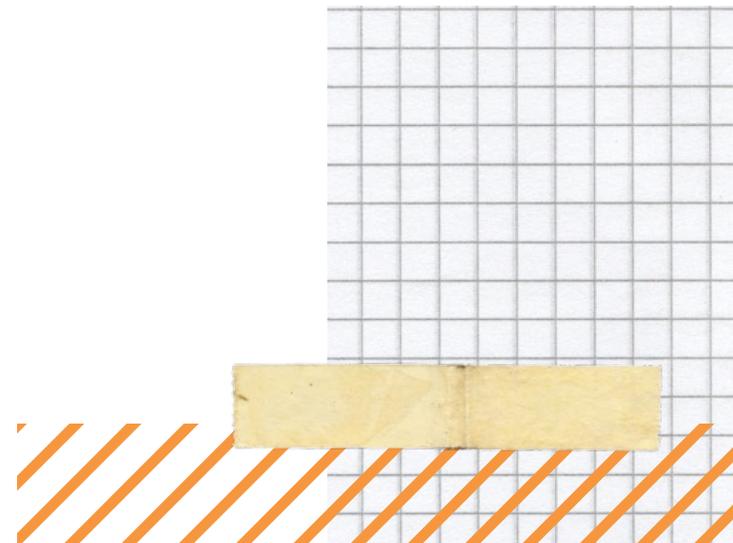


« [J]e songe que le visage de tous les Gitans reflète des siècles de haine pitoyable, de cette profonde "mémoire de l'ennemi" [...]. Cette expression est tellement courante que, pour la plupart des habitants du centre et de l'est de l'Europe, ce comportement définit les Gitans : le basané du marché noir, stéréotype de "l'autre", aussi répandu que la danseuse de flamenco ou le nomade en roulotte, à l'ouest. »

Témoignage d'Isabel Fonseca, journaliste qui a suivi des Roms pendant quelques années afin de mieux connaître leurs réalités, dans Fonseca, 2003, p. 187¹⁵.

La catégorisation des Roms et des Sintis a eu lieu dans toute l'Europe. Ici, la photographie montre des Roms et des Sintis qui bravent les interdictions du gouvernement anglais en s'installant près de l'hippodrome d'Epsom Downs en avril 1929.

Crédit : Das Bundesarchiv



DÉSHUMANISER

« Partout, c'était le même traitement. J'étais "Kinder", c'est comme cela que les Allemands nommaient les enfants. Nous n'avions rien à manger, à part des betteraves. On était battus. Les gardiennes nous disaient : "Vous, les Tziganes, vous êtes des cochons." Les gens mouraient à cause des maladies. Je dormais sur des corps en me grattant les poux. »

Témoignage de Margit Sztojka, une survivante¹⁶

Au début du 20^e siècle, l'eugénisme connaît une certaine popularité en Amérique et dans quelques pays d'Europe, dont l'Allemagne. Les instigateurs de ce mouvement croient pouvoir améliorer les populations humaines, notamment en limitant la reproduction d'individus jugés inférieurs. Dans le projet eugéniste, les Roms sont vus comme une menace pour la pureté de la race allemande et visés par la stérilisation forcée pendant le régime nazi. À cette époque, l'expression *Zigeunerplage* – la « peste tzigane » – est bien ancrée dans les diverses classes de la société¹⁷.



Eva Justin, anthropologue raciste, mène des travaux pseudo-scientifiques (anthropométrie, craniométrie) dans le Palatinat en Allemagne en 1938. On la voit mesurer le crâne d'une femme rom ou sinti. Le but était de démontrer la soi-disant infériorité de ces populations.

Crédit : Das Bundesarchiv

Des ouvrages comme *L'essai sur l'égalité des races* (1855) du diplomate Arthur de Gobineau, qui infériorise les populations aux racines mélangées, et *L'homme délinquant* (1876) du criminologue italien Cesare Lombroso, qui prétend que les Roms ont

une tendance naturelle au crime en raison de leur composition raciale, ont aussi servi à racialiser et à déshumaniser les Roms et à propager cette idée au sein de la population¹⁸. Leurs théories racistes n'étaient pas fondées scientifiquement.

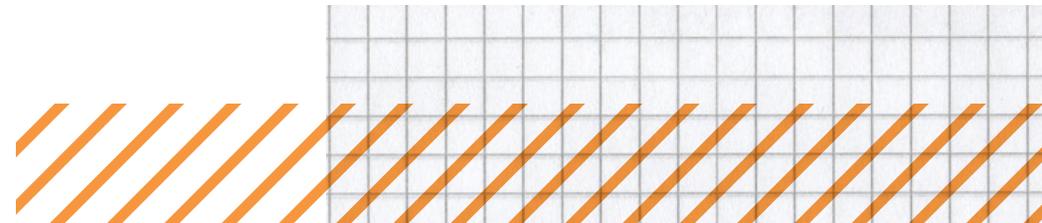


Le psychologue allemand Robert Ritter et l'anthropologue Eva Justin ont mené des travaux pseudo-scientifiques racistes (anthropométrie, craniométrie) au Centre de recherche en hygiène raciale et biologie médico-légale du Bureau de la santé du Reich. Ici on voit deux infirmières du centre prendre l'empreinte du visage d'un homme Sinti ou Rom vers 1938.

Crédit : Das Bundesarchiv

« Nous n'avons qu'une très faible connaissance historique des races tertiaires. Ce n'est qu'aux débuts les plus brumeux des chroniques humaines que nous pouvons entrevoir, sur certains points, l'espèce blanche dans cet état qui ne paraît, nulle part, avoir duré longtemps. Les penchants essentiellement civilisateurs de cette race d'élite la poussaient constamment à se mélanger avec les autres peuples. Quant aux deux types jaune et noir, là où on les trouve à cet état tertiaire, ils n'ont pas d'histoire, car ce sont des sauvages. »

Arthur de Gobineau, extrait de la page 141 de *L'essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855)¹⁹



POLARISER

			Nr. I. 1104 L.Nr. 40/768
			Augen: 12 Haare: 0 Haut: hbrl.
			Kopfl.: 169 LBj.: 79 Körpergr.: 39 Blg. 1/2 Ker.:
			Abstammung: <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Fam. Name: Dihari	Geboren: 9.11.1935	Vater	
Vorname: Maria	Rassenzugehörigkeit: Zigeunerin	Mutter	
Zigeunername: Miezi			
603			
			Alter: 5

« Quatre gendarmes entrèrent et deux autres se campèrent sur le seuil. Deux gendarmes s'avancèrent vers Jozef, deux autres vers Jani. Ils leur passèrent aux mains des chaînes comme on en utilisait pour attacher les pieds des cochons avant de les saigner. Et sans un mot d'explication, ils les entraînent dehors. Cette nuit-là, ils arrêtaient tous les Roms de Kapusany, ainsi qu'un Gadjo pauvre qui avait épousé une fille romani. Ils embarquèrent Jozko, Jani, Ferenc, Baro, Sero, Feri, Deza, bref tous les hommes âgés de dix-huit à soixante ans sans exception, et ils les coffrèrent au poste. Impossible de fermer l'œil, je ne faisais que pleurer. »²⁰

Exemple de la carte d'identité anthropométrique de Miezi Maria Dihari. Ces documents qui visaient à identifier les Roms et Sinti.

Crédit : Das Bundesarchiv

Témoignage de Ilona Lackova, une survivante, recueilli à Slobodia en août 2003.

Gadjo

Une personne qui n'est pas Rom.

Le 13 novembre 1933, le système de « détention préventive » est introduit dans l'Allemagne nazie. Cela a pour effet de faire augmenter arbitrairement le nombre d'arrestations de Roms²¹. En 1936, ces derniers sont soumis aux Lois de Nuremberg, mises en place l'année précédente. Ces lois, qui réunissent la *Loi sur la citoyenneté du Reich* et la *Loi sur la protection du sang allemand et de l'honneur allemand*, servent à justifier les persécutions qu'ils subiront. Dès lors, la police du Troisième Reich prend l'habitude d'appréhender toute la famille ou le clan d'un Rom « pris en faute »²². Aussi, les Roms ne peuvent plus se marier avec des Allemands « Aryens », ni s'engager, à partir de 1940, dans l'armée allemande²³, ni, dans certaines régions, aller à l'école²⁴. En 1943 et 1944, les Roms déportés dans le « Zigeunerlager » d'Auschwitz II Birkenau sont tatoués d'un « Z » pour « Zigeuner » et d'un numéro. Dans certains camps de concentration, ils sont identifiés par un triangle brun ou par le triangle noir des criminels²⁵.



Arrestation de populations sinti et rom à Renningen en Allemagne autour de 1937-1938.

Crédit : Das Bundesarchiv

ORGANISER

« Pour toute nourriture pour la journée, nous recevions une tasse de café de farine et quelques pommes de terre. Ensuite, nous avons été déplacés dans des villages proches où nous jouissions d'une certaine liberté. Je ne peux pas dire combien de temps cela a duré. Ensuite, ils nous ont placés dans un campement fermé, une sorte de camp de concentration et cela malgré le fait que mes parents étaient riches. Ils possédaient des chevaux, des attelages, ils avaient des pièces d'or, plus de quarante pièces. Je ne sais pas ce que cette fortune est devenue, toujours est-il que durant ces mois nous vivions dans une grande pauvreté. »

Témoignage de Gheorghe Constantiniu, survivant du génocide des Roms et des Sinti²⁶

Dans l'Allemagne nazie, les autorités policières sont responsables de surveiller et de contrôler les personnes qualifiées comme étant les « asociaux », groupe dans lequel les Roms sont catégorisés. Elles ont également le pouvoir de décider administrativement et arbitrairement si un individu est d'origine rom ou non²⁷. Vers la fin des années 1930, les premiers camps



Photographie de policiers surveillant un camp d'internement pour les Sinti et les Roms ("Zigeunerlager") à Berlin.

Crédit : Das Bundesarchiv

pour Roms, soit les « Zigeunerlager », sont créés sous prétexte d'une justice préventive. Ces camps, sans fondement légal, résultent d'initiatives d'autorités locales²⁸. Leurs règles diffèrent donc d'une ville à l'autre, voire d'un pays à l'autre. Les camps ont toutefois en commun une surveillance policière.

La déportation de tous les Roms vivant dans le Reich est imposée lors du décret du 16 décembre 1942. Cependant, les premières déportations ont eu lieu bien avant cette date. L'année précédente, quelque 5 000 Roms allemands et autrichiens, dont de nombreux enfants, avaient été envoyés dans des ghettos en Pologne, dont celui de Lodz avec 20 000 Juifs²⁹. À partir de juin 1942, le gouvernement roumain du général Antonescu, après les avoir fichés et exclus, en a déporté 25 000 dans des camps en **Transnistrie**³⁰. Plus de 15 000 y ont été assassinés³¹.



Roms et Sinti "sédentarisés" à Ravensburg, en 1933. Ils sont identifiés comme faisant partie des « peuples voyageurs ».

Crédit : Das Bundesarchiv

Transnistrie

État indépendant de la région moldave actuellement non reconnu par la communauté internationale et l'ONU. La Roumanie occupe ce territoire quelques années pendant la Seconde Guerre mondiale.

« Lorsque j'eus 16 ans, mon père fut enrôlé par les Roumains pour combattre l'Union Soviétique. L'année suivante, les Tsiganes de Iasi furent raflés par la police roumaine et furent envoyés vers l'est dans des wagons à bestiaux. Lorsque nous sommes arrivés en Transnistrie, nous fûmes conduits dans une ferme et abandonnés dans les champs pour que nous y mourions à petit feu. Par chance, l'unité de mon père était postée tout près. La veille du Jour de l'An 1943, il cacha certains d'entre nous dans un train de transport de troupes à destination de la Roumanie. »

Témoignage de Maria Savia Moise, survivante du génocide des Roms et des Sinti³²

PERSÉCUTER ET METTRE À MORT



Les Roms et les Sinti sont arrêtés à Asperg le 22 mai 1940.

Crédit : Das Bundesarchiv

Les stéréotypes et préjugés envers les Roms servent de prétexte pour les enfermer dans les camps municipaux (les « Zigeunerlager ») avec leur famille. Ces internements, qui visent autant les Roms nomades que sédentaires, sont « entrepris à l'initiative des municipalités sans ordre supérieur explicite »³⁴. Au nom de l'eugénisme et de l'hygiène de la race³⁵, environ 3 000 Roms sont stérilisés entre 1933 et 1945. Aussi, le docteur Robert Ritter et son équipe du « centre de recherches en hygiène raciale et biologie des populations » à Berlin

« Au cours d'une semaine, 15000 Tsiganes sont arrivés. Le chef de la police m'a rapporté verbalement que... [les Tsiganes] étaient dans un état de misère incroyable... Il y avait plusieurs personnes âgées, des femmes et des enfants. Dans les wagons, il y avait des gens paralysés, des personnes âgées de plus de 70 ans, aveugles et sur le point de mourir. La plupart d'entre eux étaient nus dans des haillons. Ils protestaient, criaient, pleuraient, disaient avec intensité : pourquoi avons-nous été arrêtés et envoyés en Transnistrie? » [Traduction libre]

Mémoires du préfet d'Oceacov (Ukraine)²⁹

examinent les 30 000 « Zigeuner » du Reich et concluent que 10 % des Roms du Reich sont « purs » et 90 % sont « bâtardisés ». Ce sont ces derniers qu'il faut éliminer en priorité³⁶.

Le 16 décembre 1942, l'ordre est donné : tous les Roms du Reich doivent être déportés. Un nombre important de Roms, soit environ 23 000 individus, sont déportés à Auschwitz-Birkenau³⁷, où une partie du camp leur est réservée. Ils y sont entassés, parfois avec les membres de leur famille.

Dans ces baraquements, où les conditions sanitaires sont déficientes et la nourriture insuffisante, ils sont soumis, entre autres, à quelques travaux forcés ou à des expériences pseudo-scientifiques. À cet effet, dès 1940, des enfants roms pris lors de rafles auraient servi, comme certains handicapés, à tester les effets du zyklon B, gaz mortel utilisé dans les chambres à gaz³⁸.

Dans les camps de concentration et de mise à mort où ils sont envoyés, un grand nombre d'individus meurent de maladie ou de faim. Durant la nuit du 2 au 3 août 1944, le « Zigeunerlager » d'Auschwitz-Birkenau est liquidé quelques mois après la révolte des Roms : près de 3 000 Roms sont assassinés³⁹.



Photographie prise à Asperg le 22 mai 1940 : les Roms et Sinti sont rassemblés avant d'être déportés.

Crédit : Das Bundesarchiv

« 1940-1944: Les Tsiganes ont été obligés de se faire répertorier comme membres d'une autre "race". Le terrain sur lequel nous étions installés a été clôturé et placé sous surveillance policière. Un an plus tard, les Allemands ont emmené mon mari; ils m'ont renvoyé ses cendres quelques mois plus tard. Folle de douleur, j'ai coupé mes longs cheveux et, avec l'aide d'un prêtre, j'ai enterré ses cendres en secret dans un sol béni. Finalement, les Allemands ont déporté les derniers membres de notre famille dans un camp Nazi réservé aux Tsiganes, à Birkenau. Je prenais soin de mes enfants autant que je pouvais dans ce terrible endroit, mais mon plus jeune fils a été emporté par le typhus. »

Témoignage de Marie Sidi Strojka, survivante du génocide des Roms et des Sinti⁴⁰



« Je suis à Birkenau, le Vernichtungslager, le camp d'extermination, et je vois ces "Tsiganes" : des femmes, des épouses, des maris, des familles ensemble, des enfants, la saleté, tout ce que vous pouvez imaginer. Ils sont là, les familles ensemble. Alors, certains des anciens, nous leur avons demandé : "Oh, il s'agit du camp des 'Tsiganes', il y a des 'Tsiganes' ici. Ils souffrent du même destin que nous, mais sont avec leurs familles." [...] Une nuit, ils nous disent à tout le monde dans la caserne, tard, vers 9 heures : "Fermez les portes, personne ne peut sortir, même pour aller à la salle de bain!" Tout est verrouillé. Nous avons pu voir à travers les fissures de la caserne en bois. Tous les "Tsiganes" ont été sortis ce jour-là. Tout ce que nous avons entendu, c'était plusieurs camions jusqu'au boulevard, le boulevard central où se déroulent les appels. Les moteurs sont bruyants, il y a des braillements, des pleurs, tatatata. Ils les ont tous emmenés, jusqu'au dernier "Tsigane". Et cette nuit-là, ils les ont gazés et brûlés, les familles ensemble. »

Témoignage de Paul J. Herczeg, survivant juif de l'Holocauste⁴¹



Photographie prise à Asperg le 22 mai 1940 : après avoir été arrêtés, les Roms et Sinti sont amenés vers un lieu de rassemblement.

Crédit : Das Bundesarchiv

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Roms et l'humanité pleurent la perte de 200 000 à 1 000 000 des leurs. On estime qu'en Allemagne, environ 80 % des Roms ont été tués. En Autriche, ce nombre atteint environ 90 %. Le motif racial des persécutions et des déportations n'est cependant reconnu ni en Allemagne ni en Autriche pour les quelques survivants, qui continuent à être considérés comme des asociaux après la guerre. Non seulement les Roms ont du mal à faire reconnaître les persécutions dont ils ont été

**« Ah qu'ils apprennent en m'écoutant
à ne pas languir après la guerre,
à s'attendrir.
Qu'ils sachent ce qu'ont subi les Tsiganes
sous l'occupation allemande
car certains n'ont rien éprouvé
et ne nous croient pas.
Ah bonnes gens !
Écoutez ce chant parce qu'il est vrai.
Il dit ce qu'ont vécu le Tsigane, sa femme, ses enfants
couverts de sang et de larmes
dans les broussailles des forêts
dans les ténèbres de la guerre.
Écoutez ! Je chante pour vous,
mon chant est triste. »**

Extrait de l'adaptation française du poème *Des larmes de sang* de Bronislawa Wajs Papusza, une survivante du génocide⁴²

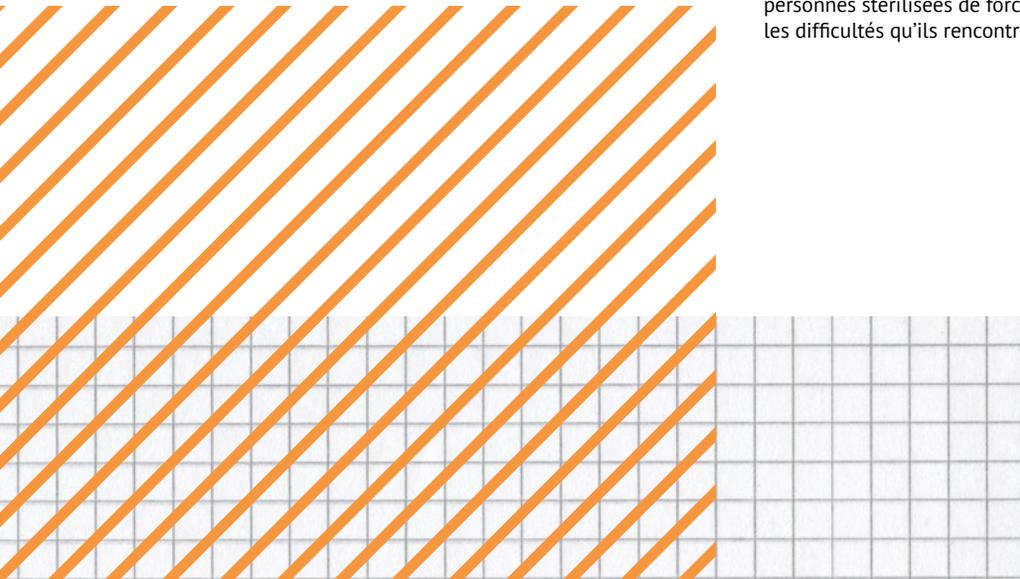
victimes sous l'Allemagne nazie, mais ils voient même les mauvais traitements se poursuivre. En effet, malgré la chute du Troisième Reich, certains pays les gardent captifs plusieurs mois supplémentaires⁴³. En France, certains Roms restent internés jusqu'en 1946. En Allemagne, les Roms qui tentent d'obtenir des indemnités sont traités comme s'ils étaient responsables de ce qui leur était arrivé et se voient refuser toute forme d'aide. C'est que les fonctionnaires qui traitent leur dossier sont souvent les mêmes qui avaient permis leur

NIER

internement dans les camps ou leur stérilisation⁴⁴. Il faut comprendre que le génocide des Roms et des Sinti a connu cette ampleur en raison de la participation de citoyens ordinaires adhérant aux idées racistes de l'époque⁴⁶. Par ailleurs, des enquêtes sur des employés ayant contribué au génocide auront lieu dans les années 1980, mais elles n'aboutiront jamais⁴⁷.

« Que diraient les gens si un alcoolique asocial, stérilisé à tort du point de vue de la science de l'hérédité [erbbiologisch], devait être à partir de maintenant traité en égal de tous les citoyens responsables qui furent torturés pendant des années dans des camps de concentration simplement à cause de leur race, de leurs croyances ou de leurs convictions politiques? Dans bien des cas, une mesure de compensation pour les stériliser détruirait et ridiculiserait le principe de la compensation vis-à-vis des esprits droits [echten Gedankens]. »

Propos de Sophie Erhardt⁴⁸, une anthropologue ayant travaillé avec le D^r Robert Ritter sur des échantillons biologiques prélevés sur des prisonniers tziganes pendant et après la guerre. Son commentaire est tiré d'un débat de 1963 à propos d'une compensation générale pour toutes les personnes stérilisées de force. Ce témoignage présentant les Roms comme des asociaux montre les difficultés qu'ils rencontrent pour faire reconnaître les injustices dont ils ont été victimes.



JUSTICE

Après la chute du Troisième Reich, le tragique destin des Roms tarde à être reconnu, notamment en raison des préjugés et des discriminations dont ces derniers sont victimes encore aujourd'hui. Au lendemain de la guerre, les autorités allemandes soutiennent qu'ils les ont internés dans des camps ou stérilisés à cause de leur asocialité, et non dans le but de les faire disparaître. De même, lors des procès de Nuremberg, en 1946, les crimes commis contre les Roms ne sont pas pris en compte et aucun Rom n'est appelé à témoigner.

En Allemagne, une plaque commémorative est placée à Dachau en 1982⁴⁹ et un mémorial est inauguré à Berlin en 2012. La Roumanie, quant à elle, après avoir nié de longues années le Génocide des Roms, inaugure un monument à la mémoire de l'Holocauste juif et rom en 2009⁵⁰. En 2015, le Parlement européen adopte une résolution pour que le 2 août devienne la Journée européenne de commémoration du génocide des Roms. Puis, trois ans plus tard, soit en août 2018, le Canada prend position et reconnaît, par voie de communiqué, le génocide des Roms par les nazis. Cette reconnaissance a été réaffirmée devant le parlement en 2020, alors que le 2 août devient la Journée nationale de reconnaissance du génocide des Roms⁵¹. Ces reconnaissances ne sont pas que symboliques, car l'histoire des persécutions et

du génocide des Roms et des Sinti, toujours discriminés dans certains pays d'Europe, demeure méconnue d'une large portion de la population. Les populations roms du Canada et d'ailleurs continuent de se battre pour faire connaître leur histoire et, surtout, pour que des mesures concrètes soient mises en place dans le but de contrer la discrimination anti-Roms. L'organisation Romanipe⁵² agit notamment en ce sens au Québec.



Photographie du Mémorial de Berlin dédié aux Sinti et aux Roms victimes du national-socialisme.

Crédit : Asio otus, Wikimedia Commons

« Lors du 50^e anniversaire du bain de sang d'Auschwitz-Birkenau, nous avons visité le site horrible où plus de 3000 hommes, femmes et enfants roms ont trouvé la mort. Tous ceux qui se trouvaient au camp de la mort ce jour-là, dont moi, ont compris ce que signifiait cette période terrible, avec ses pertes incommensurables, et que la meilleure partie de nous mêmes y avait péri.

C'est à ce moment-là que nous avons commencé à rechercher les branches brisées des arbres généalogiques de nos familles et de nos clans, nos familles manquantes. C'est à ce moment-là que nous avons commencé à poser des questions à nos anciens, eux qui avaient vécu cette période terrible quand ils étaient enfants.

C'est à ce moment-là que nous avons compris : la majorité des victimes de notre peuple reste anonyme aujourd'hui encore. Leur sacrifice ne peut avoir un sens que si nous ne l'oublions pas. Depuis, il est devenu de notre devoir d'entretenir le souvenir à jamais. »

Extrait du discours de László Teleki, coprésident du comité interministériel des Affaires roms et membre du parlement hongrois, lors de l'inauguration de l'exposition « Routes de la mort, le Pharrajimos en Hongrie » en 2009⁵³.

« Aujourd'hui, [les Roms] sont l'une des minorités les plus persécutées [...]. La reconnaissance du génocide rom ne va pas mettre fin à cette situation, mais c'est définitivement une étape importante. »

Témoignage de Dafina Savic, fondatrice de l'organisme montréalais Romanipe, lors du 73^e anniversaire du massacre de 3000 Roms en une seule nuit à Auschwitz-Birkenau⁵⁴.



RÉFÉRENCES

- ¹ Stewart, M. (2011). Une catastrophe invisible. Dans M. Stewart et P. Williams (Éds), *Des Tsiganes en Europe* (p. 249-279), Paris, France : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 249
- ² Liégeois, J.-P. (2010). *Le Conseil de l'Europe et les Roms : 40 ans d'action*. Strasbourg, France : Éditions Conseil de l'Europe.
- ³ *Ibid.*
- ⁴ About, I. et A. Abakunova. (2016). The Genocide and Persecution of Roma and Sinti. Bibliography and Historiographical Review [Research Report]. *International Holocaust and Remembrance Alliance*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02529522/document>
- ⁵ Courthiade, M. (2019). *Petite histoire du peuple rom : Première diaspora historique de l'Inde*. Paris, France : Bord de l'eau.
- ⁶ Lewy, G. (2000). *Nazi Persecution of the Gypsies*. New York, États-Unis : Oxford University Press.
- ⁷ *Ibid.*
- ⁸ Kelso, M. et D. S. Eglitis (2014). Holocaust commemoration in Romania: Roma and the contested politics of memory and memorialization. *Journal of Genocide Research*, 16(4), 487-511.
- ⁹ Asséo, H. (2002). L'extermination des Tsiganes. Dans S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, Chr. Ingrao et H. Rousso (Éds), *La violence de guerre, 1914-1945* (p. 241-259). Bruxelles, Belgique : Éd. Complexe.
- ¹⁰ Filhol, E. (2007). La loi de 1912 sur la circulation des « nomades » (Tsiganes) en France. *Revue européenne des migrations internationales*, 23(2).
- ¹¹ *Ibid.*
- ¹² Courthiade, M. (2019). « ROM », *Encyclopædia Universalis*.
- ¹³ Wajs, B. (2011). Chants et poèmes. *Études Tsiganes*, 48-49, 14-43.
- ¹⁴ United States Holocaust Memorial Museum. (n. d). Victimes de l'époque nazie : l'idéologie raciale nazie. <https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/victims-of-the-nazi-era-nazi-racial-ideology>
- ¹⁵ Fonseca, I. (2003). *Enterrez-moi debout. L'odyssée des tziganes*. Paris, France : Albin Michel, p. 187.
- ¹⁶ Gauquelin, B. et Lety. (2018, 3 octobre). Le génocide oublié des Tziganes. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/long-format/article/2018/10/03/tziganes-le-genocide-oublie_5363736_5345421.html
- ¹⁷ Kóczé, A. (2011). La stérilisation forcée des femmes roms dans l'Europe d'aujourd'hui. *Cahiers du Genre*, (1)50, p. 133-152.
- ¹⁸ Lewy, G. (2000). *Nazi Persecution of the Gypsies*. New York, États-Unis : Oxford University Press.
- ¹⁹ De Gobineau, A. (1967). *Essai sur l'inégalité des races humaines*. (1853-1855). Paris: Éditions Pierre Belfond.
- ²⁰ Turine, J. M. (2005). *Le crime d'être Roms. Notes au temps présent*. Villeurbanne, France : Éditions Golias, p. 74.
- ²¹ Stewart, M. (2011). Une catastrophe invisible. Dans M. Stewart et P. Williams (Éds), *Des Tsiganes en Europe* (p. 249-279), Paris, France : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- ²² *Ibid.*
- ²³ Lewy, G. (2000). *Nazi Persecution of the Gypsies*. New York, États-Unis : Oxford University Press.
- ²⁴ Stewart, M. (2011). Une catastrophe invisible. Dans M. Stewart et P. Williams (Éds), *Des Tsiganes en Europe* (p. 249-279), Paris, France : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- ²⁵ Teleki, L. (2009). *Le destin des Roms pendant l'Holocauste : une histoire ignorée. Documents de réflexion. L'Holocauste et les Nations Unies, programme de communication*.
- ²⁶ Turine, J. M. (2005). *Le crime d'être Roms. Notes au temps présent*. Villeurbanne, France : Éditions Golias, p. 78.
- ²⁷ Stewart, M. (2011). Une catastrophe invisible. Dans M. Stewart et P. Williams (Éds), *Des Tsiganes en Europe* (p. 249-279), Paris, France : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- ²⁸ *Ibid.*
- ²⁹ *Ibid.*
- ³⁰ Kelso, M. (2013). And Roma Were Victims, Too. The Romani genocide and Holocaust education in Romania, *Intercultural Education*, 24(1-2), p. 61-78.
- ³¹ Ioanid, R. (2003). *La Roumanie et la Shoah – Destruction et survie des Juifs et des Tsiganes sous le régime Antonescu, 1940-1944*. Paris, France : Maison des Sciences de l'Homme.
- ³² United States Holocaust Memorial Museum (n. d). ID Cards : Maria Sava Moise. <https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/id-card/maria-sava-moise>

- ³³ Kelso, M. et D. S. Eglitis. (2014). Holocaust commemoration in Romania: Roma and the contested politics of memory and memorialization. *Journal of Genocide Research*, 16(4), 487-511, p. 491.
- ³⁴ Asséo, H. (2002). L'extermination des Tsiganes. Dans S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, Chr. Ingrao et H. Rousso (Éds), *La violence de guerre, 1914-1945* (p. 241-259). Bruxelles, Belgique : Éd. Complexe, p. 246.
- ³⁵ Huttenbach, H. (1991). The Gypsies in Eastern Europe. A Nationalities Papers Special Issue. *Nationalities Papers*. 19(3).
- ³⁶ Huttenbach, H. R. (1991). The Romani Pořajmos: The Nazi Genocide of Europe's Gypsies. *The Journal of Nationalism and Ethnicity*, 19(3), p. 373-394.
- ³⁷ United States Holocaust Memorial Museum. (nd). *Le génocide des tsiganes européens, 1939-1945*. <https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/genocide-of-european-roma-gypsies-1939-1945>
- ³⁸ Courthiade, M. (2019). « ROM », *Encyclopædia Universalis*.
- ³⁹ Memorial and Museum Auschwitz-Birkenau. (2013). *Genocide Remembrance Day of the Roma and Sinti*. <http://www.auschwitz.org/en/museum/news/genocide-remembrance-day-of-the-roma-and-sinti,1029.html>
- ⁴⁰ Encyclopédie Multimédia de la Shoah (n. d). ID Cards : Marie Sidi Stojka. <https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/id-card/marie-sidi-stojka>
- ⁴¹ Musée de l'Holocauste Montréal (2017). Holocaust Survivor Paul Herczeg- liquidation of the so-called "Gypsy Camp". <https://www.youtube.com/watch?v=71bj5no1y6Q>
- ⁴² Wajs B. (2011). Chants et poèmes. *Études Tsiganes*, 48-49, 14-43.
- ⁴³ Courthiade, M. (2019). « ROM », *Encyclopædia Universalis*.
- ⁴⁴ Stewart, M. (2011). Une catastrophe invisible. Dans M. Stewart et P. Williams (Éds), *Des Tsiganes en Europe* (p. 249-279), Paris, France : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- ⁴⁵ Hancock, I. (2021). The Romani Genocide During the Holocaust: Resistance and Restitution. Dans M. Matache, J. Bhabha et C. Elkins (Éds), *Time for Reparations: A Global Perspective* (p. 219-250). Philadelphia: University of Pennsylvania Press. <https://romanipe.wordpress.com/2020/08/19/a-historical-and-long-awaited-moment-the-government-of-canada-declares-august-2nd-as-an-official-day-of-commemoration-of-the-romani-genocide/>
- ⁴⁶ Stewart, M. (2011). Une catastrophe invisible. Dans M. Stewart et P. Williams (Éds), *Des Tsiganes en Europe* (p. 249-279), Paris, France : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- ⁴⁷ *Ibid.*
- ⁴⁸ *Ibid.*
- ⁴⁹ Mendoza, S. F. (2018). « Et nous, nous sommes les porteurs ». Ceija Stojka et la mémoire du génocide tzigane. *Ethnologie française*, (48(4), p. 699-706.
- ⁵⁰ Kelso, M. et D. S. Eglitis (2014). Holocaust commemoration in Romania: Roma and the contested politics of memory and memorialization. *Journal of Genocide Research*, 16(4), p. 487-511.
- ⁵¹ Romanipe. (2020). *A Historical and Long Awaited Moment: The Government of Canada Declares August 2nd as an Official Day of Commemoration of The Romani Genocide*.
- ⁵² Romanipe. <https://romanipe.wordpress.com>
- ⁵³ Teleki, L. (2009). *Le destin des Roms pendant l'Holocauste : une histoire ignorée. Documents de réflexion. L'Holocauste et les Nations Unies, programme de communication*.
- ⁵⁴ Boghokian, R. (2017, 2 août). Le Canada appelé à reconnaître le génocide des Roms. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201708/01/01-5121211-le-canada-appelle-a-reconnaitre-le-genocide-des-roms.php>